

La situation économique du Canada

Jean-Claude Martin

Volume 5, numéro 2, 1937

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1102861ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1102861ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Martin, J.-C. (1937). La situation économique du Canada. *Assurances*, 5(2), 105–107. <https://doi.org/10.7202/1102861ar>

La situation économique du Canada 105

par

JEAN-CLAUDE MARTIN, L.S.C.

Deux faits importants ont marqué le début du deuxième trimestre de 1937: une hausse extraordinaire des cours du blé et une baisse soudaine de la cote à la Bourse de Montréal. Le premier est attribuable à une demande relativement forte en face d'une offre raréfiée et, dans une certaine mesure, à la spéculation. Quant au second, il est dû à la panique qui a suivi la rumeur voulant que l'or soit déprécié. Dans le premier cas, bien que les cours aient fléchi depuis, les perspectives du marché n'en sont pas moins favorables. Dans le second, la confiance est revenue jusqu'à un certain point, mais il est probable que les cours resteront assez bas pendant tout l'été.

Il y a bien des facteurs qui, en dehors de l'apathie saisonnière, expliquent la tendance actuelle de la Bourse, depuis la situation de plus en plus dangereuse qui existe en Europe jusqu'aux conflits répétés qui mettent aux prises, ici comme ailleurs, le capital et le travail. Espérons que les grèves qui ont éclaté ces temps-ci, notamment dans le Québec et l'Ontario, n'aillent pas se multipliant et que, s'il devait s'en produire d'autres, elles se règlent de façon aussi satisfaisante que celles que nous avons connues jusqu'à présent.

D'autre part, s'il est juste de dire que les cultivateurs de l'Ouest dont la récolte n'a pas été anéantie vendront bien leur

blé, il reste que les autres souffriront beaucoup de la sécheresse qui a affecté la Plaine. La récolte totale de blé sera réduite de moitié par rapport à celle que l'on entrevoyait, ce qui fera perdre quelques centaines de millions de dollars aux compagnies d'entreposage, aux chemins de fer et aux minoteries. Le gouvernement fédéral a adopté un plan destiné à soulager les cultivateurs éprouvés.

106

Cela dit, examinons brièvement, au moyen de statistiques, comment a évolué la situation économique du Canada au cours du dernier trimestre écoulé.

D'après l'Office fédéral de la Statistique, l'indice économique, dont les six éléments constitutifs sont les chargements de wagons, le volume des transactions boursières, le prix des obligations, le cours des actions ordinaires, les prix de gros et les compensations bancaires, l'indice économique, donc, tout en suivant d'assez près la courbe des mois correspondants de 1936, a été constamment en avance sur cette dernière. Néanmoins, l'indice a marqué pour chaque mois une régression sensible, sauf pour le mois de mai, où, après d'assez larges fluctuations, il est survenu à son niveau primitif. La différence entre les chiffres de 1937 et ceux de 1936 était cependant moins grande à la fin de juin, à cause d'une avance considérable enregistrée par l'indice au cours du sixième mois de l'an dernier.

Ainsi, à la fin de la première semaine complète d'avril, cette année, l'indice économique s'élevait à 114.2, par rapport à 107.3 la semaine correspondante de 1936. Le 1er juillet, l'indice était tombé à 109.6 (106.1 en 1936). A la fin de ce dernier mois, il était à 110.0 (102.5 en 1936) et, à la fin de la semaine terminée le 3 juillet, à 108.1 (107.0 en 1936).

Pour ce qui est des indices particuliers, le mouvement le plus remarquable a été celui du cours des obligations, ces dernières ayant en général rattrapé le terrain perdu pendant le

premier trimestre de l'année. Les autres indices ont été très irréguliers.

Qu'est-ce qui nous attend pour les trois et même les six prochains mois? C'est assez difficile à dire, mais en général les perspectives sont encourageantes. Par ailleurs, on note que les rentrées d'impôts se font bien et accusent des augmentations par rapport à l'an dernier. L'orientation de la politique fédérale pourrait donner quelques indications, mais il n'y aura probablement pas de session avant 1938. D'ici là, le cabinet devra étudier maintes questions. M. King, qui revient d'Europe après avoir passé par plusieurs pays et conversé avec quelques chefs d'Etat importants, nous réserve peut-être des surprises. Il y a lieu de croire qu'elles seront agréables.

Rappelons, en terminant, que le Canada et la Nouvelle-Zélande ont établi la base d'un accord commercial.

107

SHAW & BEGG, INCORPORATED

Gérants provinciaux

465, RUE ST-JEAN - MONTRÉAL - MARquette 6246

offrent toutes facilités pour l'assurance-incendie, automobile et tous genres de responsabilité à des taux réduits.

Administrateurs de: Wellington Fire Insurance Co., fondée en 1840, Federal Fire Ins. Co. of Canada, fondée en 1922, Consolidated Fire & Casualty Ins. Co., fondée en 1912.

A G E N T S D E M A N D É S

CANADIAN GENERAL INSURANCE CO. TORONTO GENERAL INSURANCE CO.

Deux compagnies canadiennes qui méritent la confiance des assurés les plus au courant de l'assurance.

Bureaux à St-Jean, N. B. - Montréal - Toronto - Winnipeg - Régina
Edmonton - Vancouver